



**PROCÈS-VERBAL**  
**Conseil d'établissement**  
**CFP de Mont-Laurier**  
**8 avril 2025**

**Personnel administratif**  
Marie-Hélène Brousseau  
Chantal Vézina  
Johanick Bélanger



**Enseignantes**  
Nancy Maurice  
Isabelle Lajeunesse



**Organismes / Entreprises**  
Frédéric Houle  
David Bolduc  
Geneviève Venne  
Alexandra Séguin



**Élèves**  
Brousseau Océane  
Chartrand Chantal



<b>Résolution</b>			<b>Résumé des discussions</b>
	1.	<b>Mot de bienvenue et ouverture de la réunion</b>	Après constatation du quorum, monsieur David Bolduc (président) ouvre la réunion.  Où : Salle de conférence du CFPML Heure : 16 h 40  Présentation de Marie-Hélène Brousseau, nouvelle directrice.
CEFP-24-25-23	2.	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	L'ordre du jour est présenté.  Il est proposé par madame Océane Brousseau et résolu :  QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.  ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CEFP-24-25-24	3.	<b>Adoption, suivi et signature du procès-verbal du 10 février 2025</b>	Un survol du dernier procès-verbal est fait aux membres du conseil.  Il est proposé par madame Geneviève Venne et résolu :  QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 10 février 2025 soit adopté tel que déposé.  ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CEFP-24-25-25	4.	<b>Autorisation à la nouvelle direction pour signature au budget de fonctionnement du CÉ CFPML (résolution)</b>	<p>En octobre dernier, monsieur Vincent Mainville a expliqué en quoi consistait cette autorisation.</p> <p>Vu le changement de direction de Centre du CFP, il faut refaire cette autorisation afin d'autoriser madame Brousseau.</p> <p>Il est proposé par madame Johanick Bélanger et résolu :</p> <p>QUE madame Marie-Hélène Brousseau agisse comme signataire unique pour l'approbation des dépenses du budget de fonctionnement de l'année en cours pour le conseil d'établissement.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
	5.	<b>Liste des écoles et des centres, les Actes d'établissement, ainsi que le Plan triennal 2025-2026 (consultation)</b>	<p>Conformément aux articles 40, 79, 101 et 110.1 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, vous trouverez en pièces jointes une copie des projets concernant la <b>Liste des écoles et des centres</b>, les <b>Actes d'établissement</b>, ainsi que le <b>Plan triennal</b> pour consultation.</p> <p>Ces projets ont été déposés, <b>pour consultation</b>, à la séance du conseil d'administration ayant eu lieu le 25 mars 2025.</p> <p>Ils seront de nouveau déposés, <b>pour adoption</b>, à la séance du conseil d'administration qui se tiendra le 27 mai 2025.</p> <p>Date limite pour transmettre vos commentaires, s'il y a lieu : avant le 8 mai 2025.</p> <p>Les documents sont regardés par les membres. Quelques questionnements :</p> <p>Liste des écoles et des centres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ École Lièvre Sud – École des Bâtisseurs : adresses ?</li> </ul> <p>Actes d'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des précisions sont données concernant le financement et le volet légal.</li> <li>○ Partie louée, Centre l'Impact ?</li> </ul> <p>Plan triennal : aucune question</p> <p>Madame Marie-Hélène Brousseau va soumettre les questionnements au secrétariat général.</p>

CEFP-24-25-26	6.	<b>Contrat d'association avec le CISSS (résolution)</b>	<p>Le contrat d'association avec le CISSS d'une durée de 3 ans a pour but de lier l'établissement d'enseignement et l'établissement de santé et de services sociaux en ce qui concerne la tenue de stages en milieu de travail.</p> <p>Il est proposé par madame Chantal Vézina et résolu :</p> <p>D'AUTORISER madame Marie-Hélène Brousseau au dossier du contrat d'association avec le CISSS des Laurentides pour la période 2025-2028.</p> <p>Madame Brousseau va vérifier auprès du DG (gouvernance) si ce document ne devrait pas être signé par le DG au lieu de la direction du CFP.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
CEFP-24-25-27	7.	<b>Demande de contribution – sortie éducative en coiffure (résolution)</b>	<p>Une demande de contribution pour le secteur coiffure a été déposée.</p> <p>Détails :</p> <p>Endroit/événement : Centre Bell, Montréal. Congrès Cantin Beauté.</p> <p>Date de l'événement : 13 avril 2025 de 9h00 à 16h00</p> <p>Somme demandée : <b>\$250.00</b>, soit le coût d'entrée de \$25,00 pour <b>10 élèves</b> ou si <b>11 élèves \$275.00</b> (car il pourrait y avoir 11 élèves).</p> <p>Contribution financière des élèves : Leurs dépenses des repas pour la journée. Le transport sera assuré au moyen d'un véhicule du CFP et sera conduit par l'enseignante responsable.</p> <p>Retombées pédagogiques reliées à l'activité :</p> <p>Les élèves auront la chance de recevoir de l'information concernant les tendances de l'heure en coiffure, tant en coupe de cheveux qu'en coloration et texture. Différentes techniques de réalisation de ces styles tendance seront en démonstration. Le tout sera transférable dans leur formation, plus précisément au niveau de la réalisation de coupes de cheveux et services techniques sur clientèle en atelier. C'est une activité qui se veut inspirante et qui permet aux élèves de se fixer des objectifs précis au niveau de leurs apprentissages et de se valoriser en réalisant des coiffures qui reflètent les tendances actuelles.</p> <p>Il est proposé par madame Johanick Bélanger et résolu :</p> <p>D'AUTORISER la demande de contribution pour le secteur coiffure du 13 avril 2025 qui sera financé par le fonds à destination spéciale (#89207).</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>

8.	<b>Questions diverses / Tour de table</b>	<p>Monsieur David Bolduc demande : comment ça va au CFP avec les enjeux actuels.</p> <p>Chantal Vézina : belle gang au département de mécanique</p> <p>Océane Brosseau : au conseil étudiant, quelques petits problèmes</p> <p>Activités : Cabane à sucre, très populaire Soirée pizza reportée, manque de participation</p> <p>David Bolduc : Fondation du CFP – soirée bénéfice au Bistro le 1<sup>er</sup> mai prochain</p> <p>Précisions sur les sorties : si aucun CÉ dans un délai raisonnable, transmettre un courriel aux membres pour approbation, s'il y a lieu.</p> <p>Plusieurs autres sujets sont traités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation Montage de lignes électriques et de télécommunications, pas de nouvelles informations ;</li> <li>▪ Nouveau comité regroupant FGJ, FGA et FP : Rappelle le comité intersectoriel. Le CSSHL souhaite que les différents niveaux scolaires travaillent davantage ensemble pour la réussite des élèves ;</li> <li>▪ AEP 4270 Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux, partenariat avec le CISSS possible ;</li> <li>▪ APED Rivière-Rouge, Geneviève Venne demande s'il pourrait être envisagé de partir un groupe à RR ;</li> <li>▪ Cuisine d'établissement – prêt de programme à la carte, Mme Venne demande s'il serait possible de redonner cette formation ;</li> <li>▪ Révision du programme AFB ;</li> <li>▪ Gel d'embauche : les absences à court et moyen terme sont remplacées à l'interne, ex. : Hugo Cloutier, CP, prendra une partie des tâches d'Annie Meilleur du SAE, car celle-ci assume le remplacement d'Éric Dion, donc entre temps Hugo ne prend pas de nouveau mandat à titre de CP. Marie-Hélène explique que ceci est relatif au gel d'embauche demandé par le Ministère et quand ce n'est pas du service direct aux élèves = remplacement à l'interne.</li> </ul> <p><u>Règles de régie interne du CÉ</u> Modifier ce document l'an prochain afin d'y inclure une procédure en cas d'absence prolongée d'un membre.</p>
----	---	--

**Levée de la réunion**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par

Madame Johanick Bélanger et il est résolu :

QUE la réunion soit levée à 17 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

David Bolduc,  
Président

---

Marie-Hélène Brousseau,  
Directrice de Centre